

La Patrouille des Glaciers : **bien commun vs. bien privé ou les** **échecs de la gouvernance**

Institut de hautes études en administration publique IDHEAP
Journée de la gouvernance des entreprises publiques | 8 novembre 2024

Rebecca Eggenberger
Martial Pasquier

AGENDA

1 Une histoire et une aventure

2 Les acteurs

3 Les problèmes

4 Les raisons possibles

5 Conclusion

Unil

UNIL | Université de Lausanne

1

Une histoire et une aventure

- **1943** : Naissance de la course, réservée exclusivement aux soldats des troupes de montagne
- **1984** : Ouverture aux premiers civils
- **1995** : Création de l'Association de Soutien, de gestion et de promotion de la PdG (ASPdG)

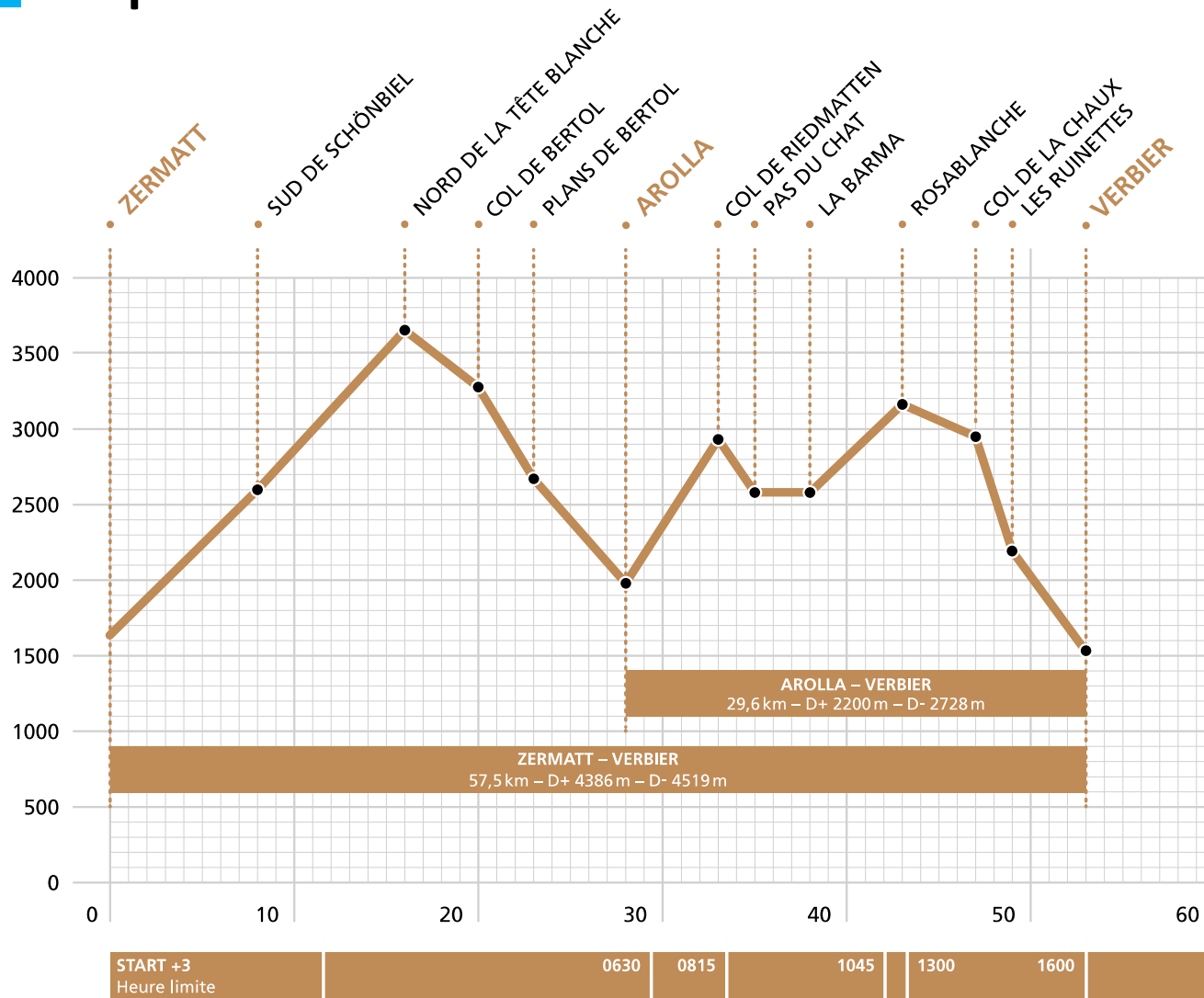
1

Une histoire et une aventure Le parcours



1

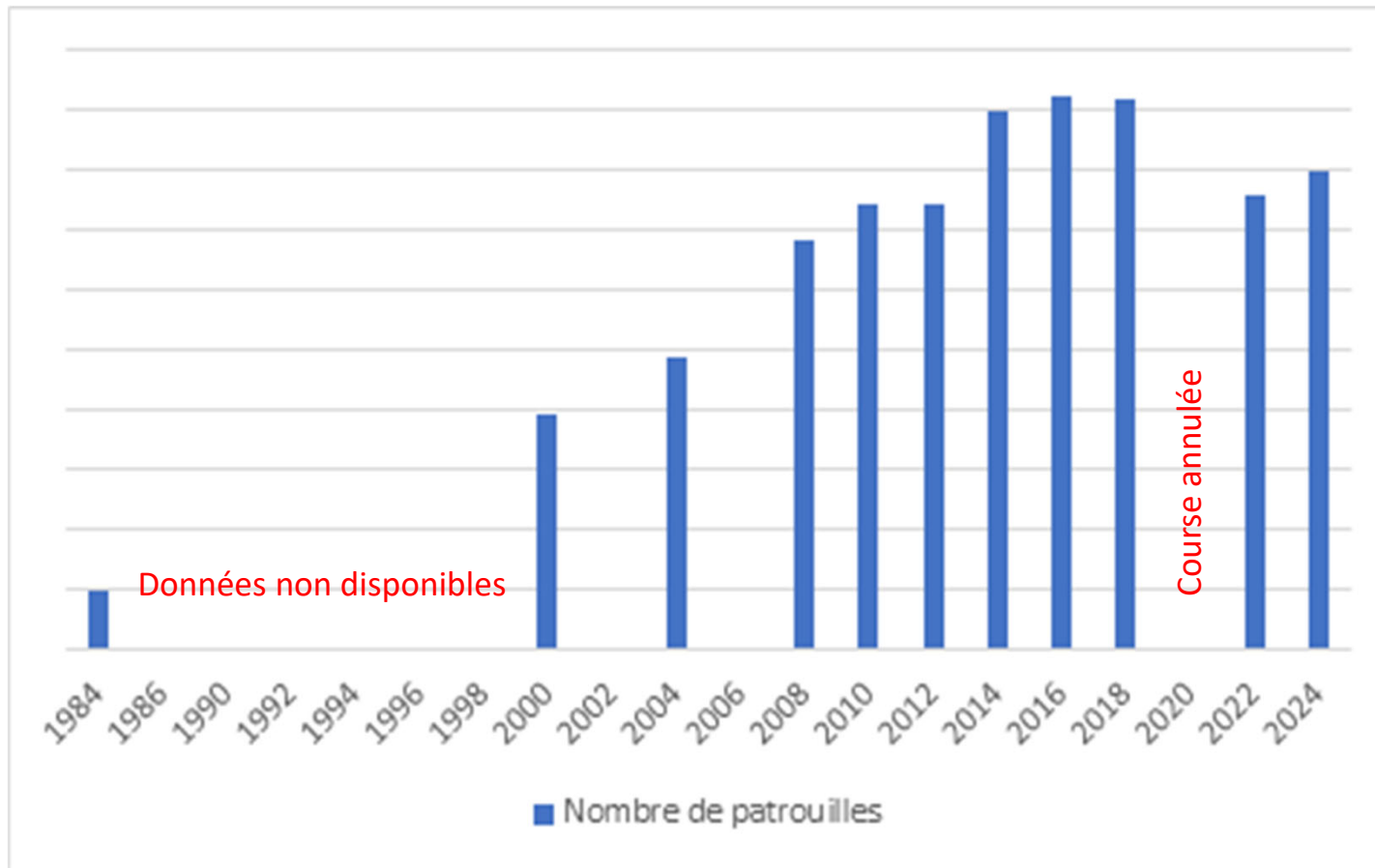
Une histoire et une aventure Le parcours



UNIL | Université de Lausanne

1

Une histoire et une aventure Evolution du nombre de patrouilles



2

Les acteurs

L'Armée

Responsabilité de la PdG (course militaire), mise à disposition de ressources en nature (troupes, tentes etc.)

Commandant de la Patrouille des glaciers (PdG)

Organisateur de la PdG: planification, transport, hébergement, sécurité

Association de soutien, de gestion et de promotion de la PdG (ASPdG)

Soutien
Promotion
Marketing

2

Les acteurs

Des conventions règlent les relations entre ces acteurs depuis 2015:

- Convention du 1^{er} octobre 2015
- Convention du 1^{er} octobre 2017
- Convention du 1^{er} janvier 2019

3

Les problèmes

Le Nouvelliste, Numéro 271, 21 novembre 2020 — L'association de
[ARTICLE+ILLUSTRATION]

L'association de la Patrouille des Glaciers se déchire

BISBILLE

L'un des membres
de l'association
qui gère les sponsors
de la célèbre course
estime qu'il y a
des problèmes dans
la gestion financière
de l'association.
«Mensonger»,
estiment la plupart
de ses collègues.



UNIL | Université de Lausanne

3

Les problèmes

- a) Les conflits d'intérêt
- b) Les rémunérations abusives du comité directeur de l'ASPdG
- c) Les droits de propriété intellectuelle
- d) La relation «public-privé»

3

Les problèmes

a) Les conflits d'intérêt

- Chef de l'Office cantonal du sport de l'Etat du Valais représentant le canton au sein du comité de l'ASPdG mais **aussi** vice-président et secrétaire général de l'ASPdG
- Contrats de travail entre l'ASPdG et les membres de son comité directeur
- Composition problématique du Comité de pilotage devant gérer les conflits d'intérêt

3

Les problèmes

b) Les rémunérations abusives du comité directeur

L'audit de l'Inspection des finances du Valais ne constate aucune infraction pénale mais:

- Rémunération du comité directeur **dépasse le niveau** de ce que l'on peut attendre dans une association:
- **Activité accessoire** dans une structure à but non lucratif
- Perception de **subventions publiques**

3

Les problèmes

b) Les rémunérations abusives du comité directeur

Fonction au CD	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Total
Président	73 500	235 108	124 750	252 117	91 402	152 312	929 190
Vice-président	-	1 350	2 700	31 950	15 710	20 402	72 112
Membre du CD	34 500	41 500	54 450	87 074	55 494	66 127	339 145
Membre du CD	16 000	42 775	12 500	37 443	22 031	38 618	169 368
Membre du CD	4 000	6 000	8 630	43 956	12 056	25 837	100 480

Source: Rapport de l'Inspection des finances du Canton du Valais du 14.06.21

UNIL | Université de Lausanne

Journée de la gouvernance 8 novembre 2024

3

Les problèmes

c) Les droits de propriété intellectuelle

- Trois marques différentes déposées auprès de l'Institut fédéral de la propriété intellectuelle (IPI) entre 2001 et 2015 **par l'ASPdG.**
- **Pourquoi la Confédération n'est-elle pas la détentrice des marques ?**

3

Les problèmes

d) La relation «public-privé»

- ASPdG pas soumise aux dispositions légales sur la transparence et les subventions.
- Pas d'obligation de «rendre des comptes» publiquement, quand bien même la manifestation bénéficie (presque exclusivement) de subventions.
- Difficile / impossible d'obtenir des documents comptables par ex.

4

Les raisons possibles

- a) Manque de suivi des audits
- b) Insuffisance des règles de gouvernance
- c) Absence de coordination / consolidation des comptes

mais encore ...

- d) Eloignement/désintérêt de l'administration fédérale ?
- e) Confiance entre pairs («officiers») ?

4

Les raisons possibles

a) Manque de suivi des audits

- 2013: rapport de la Commission de gestion du Conseil des États
- 2017: audit interne du Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports

Constats:

- Manquements en termes de conduite et de surveillance de la part de l'Armée
- Réalisation de profits par l'ASPdG sur un engagement militaire
- Manque de transparence sur les flux financiers
- Doubles casquettes et absence de processus

4

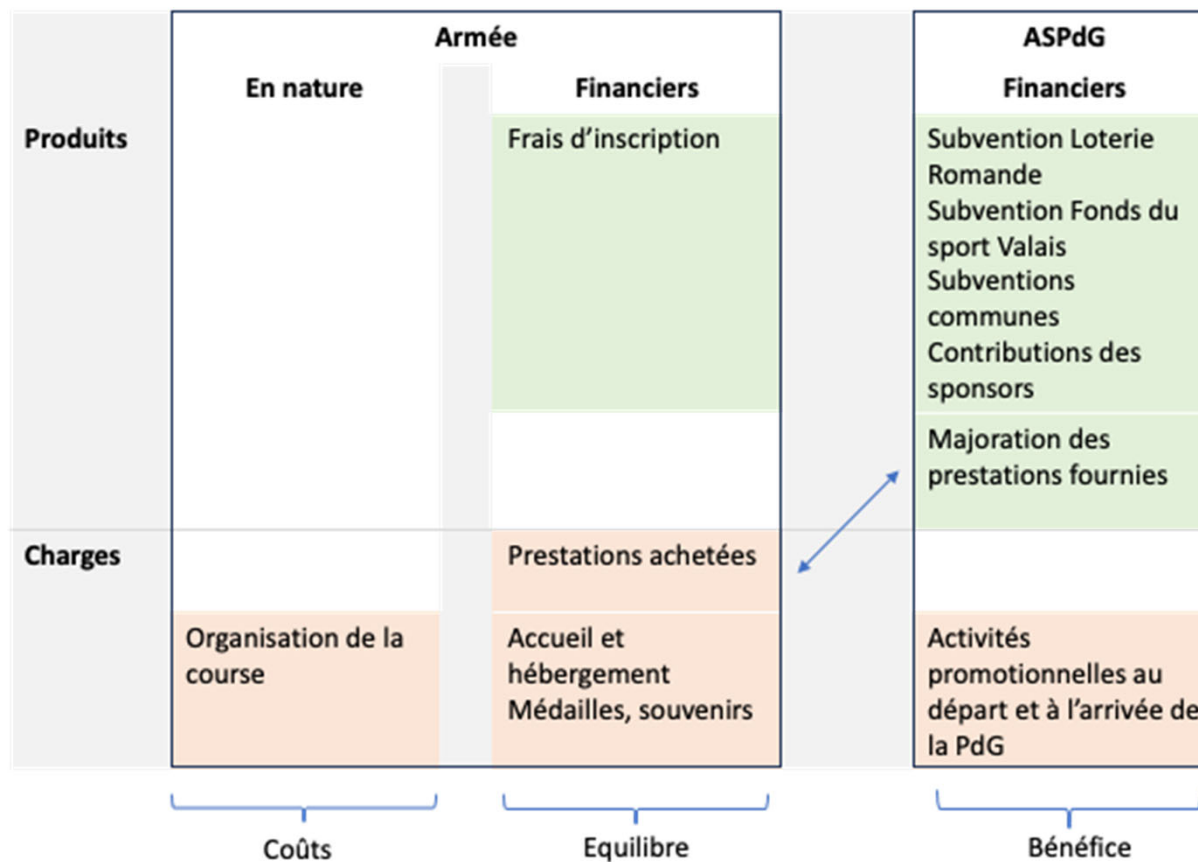
Les raisons possibles

b) Insuffisance des règles de gouvernance

- Absence de processus
- Doubles casquettes: aucune règle de récusation + comité de pilotage pas fonctionnel
- Commandant PdG n'a pas accès aux comptes de l'ASPdG

4 Les raisons possibles

c) Absence de coordination / consolidation des comptes



4

Les raisons possibles

d) Eloignement/désintérêt de l'administration fédérale ?

Événement très territorialisé.

«La Patrouille des Glaciers est plus valaisanne que fédérale. Plus de 40% des participants viennent de ce canton (...) 90% ne sont pas des militaires actifs» (*Ueli Maurer, Conseiller fédéral, 2013*)

e) Confiance entre pairs («officiers») ?

Unil

UNIL | Université de Lausanne

5

Conclusion

La situation aujourd'hui

- Création de la *Fondation Patrouille des Glaciers* avec le transfert des droits de propriété intellectuelle et d'une partie du capital de l'ASPdG
- ASPdG toujours pas liquidée (capital restant inconnu)
- Plaintes pénales déposées individuellement
- Enquête ouverte par le Ministère public valaisan en automne 2023

